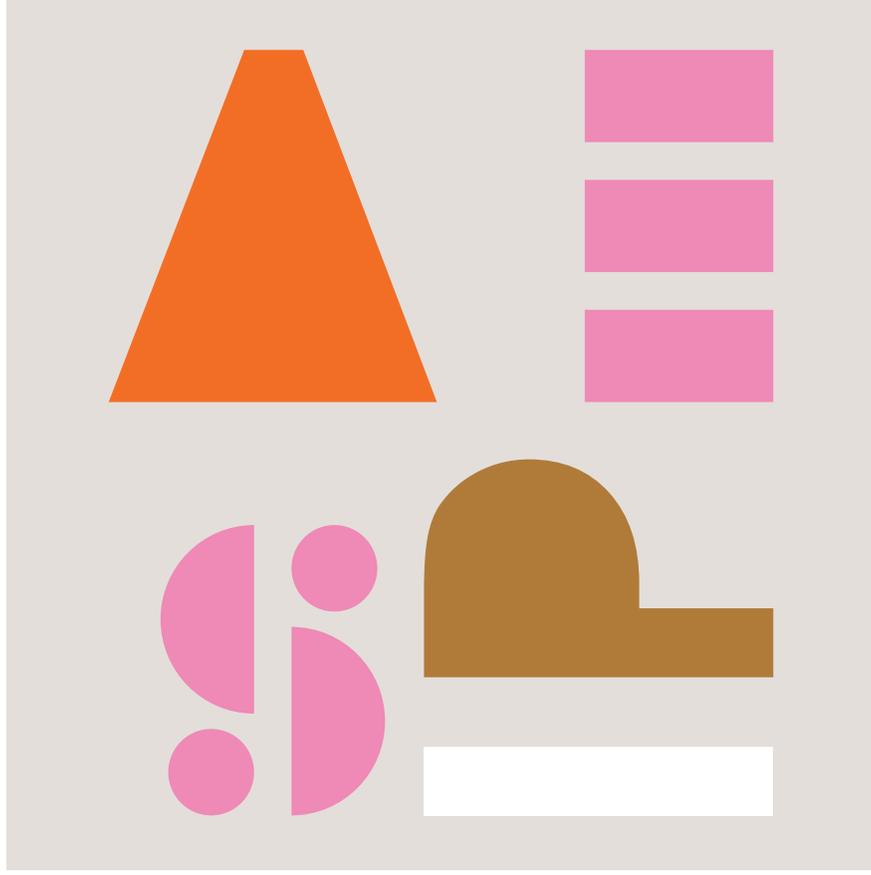


2024-2025



ASIPE'INFO

Table des matières

01

L'ASIPE, qu'est-ce que c'est ?

02

Mot du Président
(législature 2021–2026)

03

Transports scolaires et transports publics
3.1. Pour les élèves des communes de l'ASIPE (1H – 11H)
3.2 Pour les élèves de classe de raccordement
3.3 Charte des transports scolaires & gestion des incivilités

04

Devoirs surveillés

05

Restaurant scolaire
5.1 « La Détente » pour les élèves du secondaire
5.2 « Le Gran'Bosset » pour les élèves de 7H et 8H de Granges

06

Unités d'accueil pour écoliers (1H à 8H)
6.1. Informations et inscriptions
6.2 Ouverture durant les vacances scolaires

07

Sports facultatifs

08

Bibliothèque

09

Dépistage annuel de la carie dentaire
9.1. Dépistage dentaire pour tous les élèves (1H à 11H)
9.2. Prophylaxie
9.3. Refus des parents / Attestation de suivi

10

L'arbre des 7 ans

11

Conseil d'établissement – Représentants des parents d'élèves

12

Liste des contacts et liens utiles

L'ASIPE (Association Scolaire Intercommunale de Payerne et Environs) a été créée le 1er janvier 2001 par les six communes associées que sont **Chevroux, Corcelles-près-Payerne, Grandcour, Missy, Payerne et Trey**. Au 1er janvier 2024, les communes de **Valbroye, Henniez et Villarzel** les ont rejointes.

L'Association Intercommunale fonctionne comme une commune, mais possède ses propres statuts.

L'ASIPE est en charge de mettre à disposition des établissements les infrastructures scolaires, telles que les salles de classe ou les salles de gymnastique. Elle est également en charge des UAPE (unité d'accueil pour écoliers), du transport des enfants, du financement des camps et des courses d'école, ainsi que des activités culturelles et de préventions.

L'ASIPE, qu'est-ce que c'est ?

01

Conseil intercommunal
Philippe Charmoy
Président

Comité de direction
Nicolas Schmid
Président

Conseil d'établissement PAY
Nicolas Schmid
Président (a.i)

Conseil d'établissement VAL
Barbara Renaud-Luscietti
Présidente

Direction
Pierre-Alain Lunardi
Directeur

Restaurant scolaire "La Détente"
Nathalie Girod
Responsable

Devoirs surveillés Payerne
Nathalie Girod
Responsable

RH & prestations scolaires
Stefania Ruch
Responsable RH

Bibliothèque DLT
Cécile Opplinger
Bibliothécaire responsable

Bibliothèque Valbroye
Sylviane Bonnet
Bibliothécaire

Secrétariat & prestations scolaires
Vacant
Secrétaire de direction

Patrouilleurs scolaires

Finances
Nadège Bulliard
Boursière

Devoirs surveillés Valbroye

Direction générale UAPE
Corinne Magne
Directrice générale

UAPE Croc'Bonheur Payerne
Christel Joye
Directrice

UAPE Le P'tit Château Grandcour
Estelle Oberson
Directrice

UAPE Croc'Banquise Corcelles
Patrik Cornu
Directeur

UAPE Croc'Odile Payerne
Mélanie Jöhr
Directrice

UAPE Le P'tit Bosset Valbroye
Noémie Corthésy
Directrice

Organigramme de l'ASLPE
Législature 2021-2026
Etat au 26 juillet 2024

Chers Parents,

La moitié de la législature étant derrière nous, le comité de l'Association Scolaire Intercommunale de Payerne et Environs (ASIPE) a lancé ses grands travaux pour assurer l'avenir des infrastructures scolaires et assurer le meilleur cadre d'enseignement aux enfants de notre région.

Durant l'année scolaire 2023-2024, l'étude de faisabilité pour la nouvelle construction à Corcelles-près-Payerne a continué d'avancer. Ce projet est primordial pour l'ASIPE et nous permettra de continuer la modernisation des infrastructures existantes et de répondre aux besoins futurs en salles de classe. De plus, l'intégration des communes de Villarzel, Henniez et Valbroye s'est très bien déroulée et cette nouvelle collaboration fonctionne maintenant à plein régime. Les projets ne manquent pas et le comité reste très motivé à aller de l'avant pour le bien des écoliers et écolières de notre belle région. Par ces quelques lignes, c'est aussi l'occasion, au nom du comité, de remercier tous les collaborateurs et toutes les collaboratrices de l'ASIPE pour leur travail de qualité.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce document et vous prie d'être attentifs aux différents formulaires à remplir et à rendre afin que la prochaine année scolaire puisse débuter sous les meilleurs auspices.

Nicolas Schmid, Président

Mot du Président (législature 2021 – 2026)

02

3.1. Pour les élèves des communes de l'ASIPE (1H – 11H)

Un transport est prévu pour tous les enfants se rendant dans une école hors de leur localité de domicile.

Les tableaux figurant aux pages suivantes vous permettront de voir par quel moyen votre enfant sera transporté.

Les élèves ayant besoin d'un abonnement (CFF* ou CarPostal*) seront avisés par l'ASIPE et sont priés de se référer aux horaires des transports publics.

Les élèves transportés par HelvéCie** recevront les horaires directement par courrier. Ces derniers seront également consultables sur le site internet de l'ASIPE et de l'EPPG.

*CarPostal/CFF : transports publics (lignes régionales)

**HelvéCie : transport scolaire privé organisé par l'ASIPE

Sous réserve de modifications selon les besoins et le nombre d'élèves à la rentrée ou en cours d'année scolaire.

Veillez prendre note qu'en raison d'une modification globale des horaires de transports publics indépendante de notre volonté, des changements d'horaires auront lieu la semaine avant les vacances de Noël. Vous recevrez des informations à ce sujet après les vacances d'automne.

Vous trouverez des informations sous : www.asipe-broye.ch/transports/organisation



Mon enfant sera en :					
	1H à 2H	3H à 4H	5H à 6H	7H à 8H	9H à 11H
Domicile	Lieu d'école				
Grandcour	Transport A pied				
Sur-la-Vigne	Grandcour	Grandcour	Corcelles	Corcelles	Payerne
Ressudens	HelvéCie	HelvéCie	HelvéCie	HelvéCie	HelvéCie
Chésard	HelvéCie	HelvéCie	HelvéCie	HelvéCie	HelvéCie
Chevroux	HelvéCie	HelvéCie	HelvéCie	HelvéCie	HelvéCie
Missy	Corcelles	Grandcour	Corcelles	Corcelles	Payerne
Corcelles	A pied	Corcelles	Corcelles	Corcelles	Payerne
Morandí	HelvéCie	Corcelles	Corcelles	Corcelles	Payerne
Pont-Neuf	HelvéCie	Corcelles	Corcelles	Corcelles	Payerne
Payerne	A pied	Payerne	Payerne	Payerne	Payerne
Vers-chez-Savary	HelvéCie	HelvéCie	HelvéCie	HelvéCie	HelvéCie
Vers-chez-Perrin	HelvéCie	HelvéCie	HelvéCie	HelvéCie	HelvéCie
Saint-Claude	HelvéCie	HelvéCie	HelvéCie	HelvéCie	HelvéCie
Coiges	HelvéCie	HelvéCie	HelvéCie	HelvéCie	HelvéCie
En Boulex	HelvéCie	Payerne	Payerne	Payerne	Payerne
Etrablaz	HelvéCie	Payerne	Payerne	Payerne	Payerne
Trey	HelvéCie	Payerne	Payerne	Payerne	Payerne
Granges-sous-Trey	HelvéCie	Payerne	Payerne	Payerne	Payerne
Trey Village	HelvéCie	Payerne	Payerne	Payerne	Payerne
Trey Prallex	HelvéCie	Payerne	Payerne	Payerne	Payerne
	CarPostal	CarPostal	CarPostal	CarPostal	CarPostal

	Mon enfant sera en :			
	1H à 4H	5H à 6H	7H à 8H	9H à 11H
Domicile	Lieu d'école	Lieu d'école	Lieu d'école	Lieu d'école
Brif	Granges	Granges	Granges	Payerne
Cerniaz	Granges	Granges	Granges	Payerne
Combremont le Gd	Granges	Granges	Granges	Payerne
Combremont le Pt	Granges	Granges	Granges	Payerne
Granges-près-Marnand	Granges	Granges	Granges	Payerne
Henniez	Granges	Granges	Granges	Payerne
Marnand (ch. du 24 janvier et au-delà)	Granges	Granges	Granges	Payerne
Marnand (avant le ch. du 24 janvier)	Granges	Granges	Granges	Payerne
Rossens	Granges	Granges	Granges	Payerne
Sassel	Granges	Granges	Granges	Payerne
Sédelles	Granges	Granges	Granges	Payerne
Seigneux	Granges	Granges	Granges	Payerne
Villars-Bramard	Granges	Granges	Granges	Payerne
Villarzel	Granges	Granges	Granges	Payerne
XIII Cantons	Granges	Granges	Granges	Payerne
Treyforrens	Granges	Granges	Granges	Payerne
Champstauroz	Granges	Granges	Granges	Payerne

Pour CarPostal, merci de vous référer aux horaires officiels des bus en ligne www.postauto.ch/fr/horaire-et-reseau/horaire-et-achat-de-billets
 Pour les CFF, merci de vous référer aux horaires officiels des trains www.sbb.ch/fr

Pour Novabus, il s'agit d'un transport mis sur pied par l'ASIPE, dont vous trouverez les horaires ci-après, et sur notre site internet www.asipe-broye.ch
 Pour HelvéCie, il s'agit d'un transport mis sur pied par l'ASIPE, dont vous trouverez les horaires ci-après, et sur notre site internet www.asipe-broye.ch

Pour les élèves du secondaire des communes de Valbroye, Villarzel, Henniez, Champtauraz et Treytorrens

Domicile à Seigneux et Henniez : avec bus scolaire (HelvéCie ou Novabus), entre la commune de domicile et la gare de Granges (tous les jours). Ensuite en train CFF pour l'aller et le retour « Granges-Payerne ».

Horaires du bus scolaire pour l'aller :

HelvéCie

Départ pour Payerne :

7h20 Seigneux

7h23 Henniez

7h27 Gare de Granges (arrivée)

HelvéCie

Départ pour Payerne :

12h52 Seigneux

12h55 Henniez

12h59 Gare de Granges (arrivée)

Horaires du bus scolaire pour le retour :

Jean-Louis Novabus

Départ pour domicile :

11h53 gare de Granges

11h58 Henniez (arrivée)

12h01 Seigneux (arrivée)

HelvéCie

Départ pour domicile :

16h25 gare de Granges

16h29 Henniez (arrivée)

16h32 Seigneux (arrivée)

Domicile à Villarzel, Cerniaz et Villars-Bramard :

en CarPostal, sauf le retour à midi des lundis, mardis, jeudis et vendredis : bus scolaire de la compagnie « Jean-Louis Novabus » départ du Casino stand sur le site de la Promenade, selon les horaires ci-dessous :

Départ pour domicile :

11h35 Payerne – site de la Promenade

11h55 Villarzel – village (arrivée)

11h57 Villarzel – Planche-Perte (arrivée)

11h59 Cerniaz (arrivée)

12h02 Villars-Bramard (arrivée)



Domicile à Combremont-le-Petit : en CarPostal, sauf le retour à midi des lundis, mardis, jeudis et vendredis : bus scolaire de la compagnie « Jean-Louis Novabus » départ du Casino stand sur le site de la Promenade, selon les horaires ci-dessous :

Départ pour domicile :
11h35 Payerne - site de la Promenade
11h55 Combremont-le-Petit (arrivée)



Domicile à Treytorrens et Champtauraz : en CarPostal, sauf le retour à midi des lundis, mardis, jeudis et vendredis : bus scolaire de la compagnie « Jean-Louis Novabus » départ du Casino stand sur le site de la Promenade, selon les horaires ci-dessous :

Départ pour domicile :
11h35 Payerne - site de la Promenade
11h55 Treytorrens (arrivée)
12h00 Champtauraz (arrivée)



3.2 Pour les élèves de classe de raccordement

Les élèves du secondaire en classe de raccordement domiciliés dans les communes membres de l'ASIPE bénéficient d'un titre de transport payé par l'ASIPE. L'abonnement sera chargé automatiquement sur la carte SwissPass déjà en leur possession.

Les élèves provenant d'une autre aire de recrutement peuvent s'adresser à leur commune de domicile pour une éventuelle prise en charge (selon les règles propres à chaque commune).

3.3 Charte des transports scolaires & gestion des incivilités



Charte des transports scolaires de l'ASIPE

Afin de pouvoir garantir une sécurité lors des transports scolaires, certaines règles doivent absolument être appliquées.

HelvéCie s'engage avec ses conducteurs à :

- Sensibiliser et faire appliquer les règles à respecter durant les trajets pour la sécurité de tous ;
- Avoir un comportement adéquat à l'égard des parents, des élèves et des institutions ;
- Instaurer un climat de confiance réciproque avec les enfants ;
- Vérifier systématiquement le port de la ceinture à bord de son bus avant chaque départ à l'aide du système électronique embarqué ;
- Informer immédiatement la direction de l'ASIPE en cas de problème survenu dans un bus ;
- Vérifier à la fin de chaque tournée à l'intérieur du bus pour s'assurer qu'aucun enfant ou objet ne soient restés dans le véhicule.

Nous demandons aux élèves de :

- Respecter le conducteur, les autres élèves et appliquer les règles de sécurité à bord et pendant les trajets scolaires ;
- Ne pas crier, rester calme et n'avoir aucune violence verbale et/ou physique lors des transports ;
- Attendre à l'arrêt de bus avec une distance de sécurité d'au minimum un mètre des bus ;
- Ne pas bousculer ses camarades lors de la montée et de la descente du véhicule ;
- S'attacher dès que l'élève est assis à l'aide de la ceinture de sécurité et ce jusqu'à l'arrêt complet du bus ;
- Ne pas détériorer de façon volontaire l'intérieur des bus, les détériorations constatées et avérées seront à la charge des parents ;
- Ne pas utiliser de téléphone portable, de montre connectée ou de tablette durant les trajets ;
- Ne pas embarquer dans le bus avec une trottinette ou autre véhicule à roues ;

Nous sollicitons les parents et les sensibilisons à :

- Communiquer avec le transporteur, au moyen de l'adresse email et de la hotline mis à leur disposition : ASIPE@helvecie.ch / hotline téléphonique : 079 581 22 39 ;
- Sensibiliser et parler avec leurs enfants des différentes règles et consignes de sécurité ;
- Nous prévenir immédiatement en cas de problèmes.

En cas d'indiscipline, ou de manquement grave à la sécurité, le règlement intercommunal sur les transports scolaires de l'ASIPE sera appliqué, pouvant entraîner jusqu'à l'expulsion du bus scolaire pour une durée maximum de deux semaines.

Payerne, le 23 mars 2023

HELVECIE SA

Responsable Opérations VD/FR

Samir PLISSON

Au nom du Comité de direction :

Le Président :

Le Directeur :

Nicolas Schmid

Stéphane Alain Lunardi

Devoirs surveillés

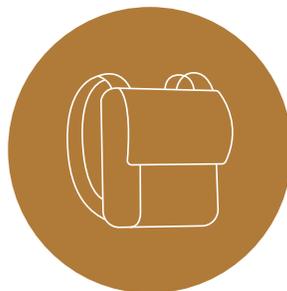
L'ASIPE propose une prestation de devoirs surveillés pour la somme de CHF 4.– par heure. Cette prestation s'adresse aux élèves de la 3H à la 11H, ainsi qu'aux élèves des classes de rattachement (RAC).

L'objectif est d'offrir un lieu calme et propice au travail individuel des devoirs. Les surveillants ont la responsabilité de garantir ces conditions et d'apporter une aide. L'ASIPE ne peut toutefois en aucun cas être tenue responsable des résultats scolaires de l'enfant, les devoirs surveillés n'étant pas assimilables à de l'appui ou à du soutien scolaire.

04

Pour Payerne :

- Pour les élèves de 3H à 6H de 15h05 à 16h05, les lundis, mardis et jeudis.
- Pour les élèves de 7H à 11H de 15h55 à 17h00, les lundis, mardis et jeudis
- Au collège de la DLT, à la salle 088



Pour Granges :

- Pour les élèves de 3H à 4H de 15h37 à 16h22, les lundis et mardis
- Pour les élèves de 5H à 6H de 15h37 à 16h22, les lundis, mardis et jeudis
- Pour les élèves de 7H et 8H de 16h27 à 17h12, les lundis, mardis et jeudis
- Dans les classes du collège



Les inscriptions sont semestrielles et peuvent se faire au moyen des formulaires à disposition sous :

www.asipe-broye.ch/parascolaire/devoirs

ou

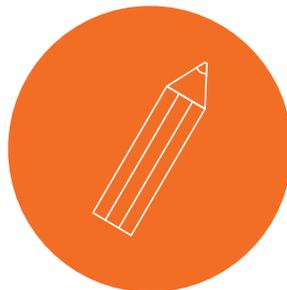
www.asipe-broye.ch/parascolaire/devoirs-surveilles-a-valbroye

ou

directement à l'administration de l'ASIPE, à la DLT.

Une facture semestrielle vous parviendra par la suite. En cas de non-paiement de la facture, l'inscription devient caduque.

Planification des devoirs surveillés : du 2 septembre 2024 au 19 juin 2025



Restaurants scolaires

05

5.1 « La Détente » pour les élèves du secondaire

Le restaurant scolaire « La Détente » est ouvert sur le site de La Promenade pour tous les élèves du secondaire (RAC également).

Cet accueil est ouvert tous les jours de 11h30 à 14h00, sauf le mercredi. Il est possible de consommer un repas au prix de CHF 12.- ou d'apporter son pique-nique (La Détente ou la salle polyvalente de la Promenade, à définir selon le nombre d'élèves inscrits).

Afin de bénéficier de cet espace pour consommer un pique-nique, l'inscription sur MaCantine est également nécessaire.

Vous trouverez le règlement sous :

www.asipe-broye.ch/parascolaire/restaurant-scolaire-la-detente



5.2 « Le Gran'Bosset » pour les élèves de 7H et 8H de Granges

Le Gran'Bosset accueille les élèves de 7H et 8H scolarisés à Valbroye les lundis, mardis, jeudis et vendredis sur le temps de midi. Les enfants, sont encadrés et accompagnés par des surveillants tout au long de ce module.

Madame Noémie Corthésy, Directrice, se tient volontiers à disposition pour toute question au 026 662 67 98.

De plus amples informations (lieu et prix), ainsi que le règlement se trouvent sur notre site internet à l'adresse : www.asipe-broye.ch/parascolaire/restaurant-scolaire-le-granbosset



Les inscriptions pour La Détente et pour Le Gran'Bosset sont à faire via le portail « MaCantine » sous : <https://asipe.monportail.ch/web/>

Les parents qui possèdent déjà un identifiant de l'année dernière n'ont pas besoin d'en créer un nouveau lors de l'inscription de leur-s enfant-s. Toutefois la création d'un nouveau contrat est nécessaire.

Les élèves de 1H à 8H enclassés à Payerne, Corcelles-près-Payerne et Grandcour, ainsi que les élèves de 1H à 6H enclassés à Valbroye ont la possibilité de manger dans une unité d'accueil s'ils sont inscrits (voir ci-après).



Unités d'accueil pour écoliers (1H à 8H)

Les UAPE font partie du réseau de l'ARAJ Broye (Association du réseau d'accueil de jour) qui s'occupe de récolter les données financières, d'élaborer les contrats et de facturer les prestations. Le coût est établi en fonction du revenu des parents.

Les 5 UAPE sont ouvertes du lundi au vendredi, de 7h00 à 18h30, en dehors des horaires d'école.

Nos cinq UAPE dans le périmètre de l'ASIPE :

UAPE Croc'Bonheur
Rue à Thomas 9
1530 Payerne
026 660 08 50

UAPE Le P'tit Château
Route du Vully 9
1543 Grandcour
079 829 71 70

UAPE Croc'Banquise
Rue du Collège 5
1562 Corcelles/Payerne
026 662 67 96

UAPE Croc'Odile
Rue des Vernes 21
1530 Payerne
026 662 67 95

UAPE Le P'tit Bosset
Sentier Sous-Bosset 2
1523 Granges-près-Marnand
026 662 67 97



6.1. Informations et inscriptions

L'envoi de courrier postal et les demandes de renseignements doivent se faire à :

ASIPE
Direction générale UAPE
Rue Derrière la Tour 6
CP 157
1530 Payerne

Mme Corinne Magne
Directrice
026 662 68 00
parascolaire@asipe-broye.ch

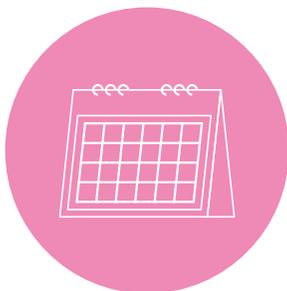
Les inscriptions sont à faire via les liens suivants :

www.asipe-broye.ch/parascolaire/uape



ou sur :

www.arasbroyevully.ch/association-du-reseau-daccueil-de-jour/



6.2 Ouverture durant les vacances scolaires

Depuis le début 2024, l'UAPE située dans le nouveau collège des Rammes à Payerne est ouverte durant 7 semaines de vacances pour les élèves fréquentant déjà une des 5 UAPE hors vacances.

Les sports facultatifs permettent aux élèves d'élargir leur champ d'apprentissage en pratiquant et en découvrant de nouvelles activités physiques.

Toutes les informations concernant les sports et activités proposés seront transmises en début d'année scolaire via l'établissement.

Nous restons ouverts à toutes demandes d'élèves qui souhaiteraient découvrir un nouveau sport et serons très heureux de mettre en place de nouveaux projets sportifs.

Des informations sont disponibles sous : <https://www.asipe-broye.ch/scolaire>

Sports facultatifs

07

Bibliothèque

À la fois publiques et scolaires, les Bibliothèques Derrière-la-Tour à Payerne et de Valbroye à Granges-Marnand mettent à votre disposition plus de 20'000 et 8'000 documents (romans, documentaires, albums, bandes dessinées, mangas, livres-jeux, revues, DVD, etc.). Les deux bibliothèques de l'ASIPE organisent également des lectures publiques, des rencontres et des événements culturels pour petits et grands.

L'accès aux bibliothèques et à la consultation sur place des documents sont libres et ouverts à tous·tes. Pour les élèves, le prêt des documents est gratuit. Des visites sont prévues d'entente avec les enseignants·tes pour permettre, de plus, aux classes d'écouter des histoires et participer à des animations en bibliothèque.

Pour plus d'informations sur nos activités, rendez-vous dans les bibliothèques de Payerne ou Granges-Marnand, où nous répondons à toutes vos questions avec joie, ou sur notre page Internet : www.asipe-broye.ch/bibliotheque/accueil



Conformément au Règlement du 1^{er} septembre 2015 pour la médecine dentaire scolaire et les dépistages dentaires, le médecin-scolaire doit examiner la dentition de tous les enfants chaque année. Dans les établissements faisant partie de l'ASIPE, cet examen est gratuit et a lieu durant l'année scolaire.

09

Dépistage annuel de la carie dentaire

9.1. Dépistage dentaire pour tous les élèves (1H à 11H)

Votre enfant sera convoqué durant l'année scolaire à un dépistage chez notre dentiste-scolaire.

9.2. Prophylaxie

La **prophylaxie dentaire** est destinée aux élèves de la 1P, 2P, 4P et 6P. Les soins précoces et conseils personnalisés permettront d'éviter le développement de pathologies touchant la gencive ou la dent.

Plus d'informations vous seront transmises au cours de l'année scolaire.



9.3. Refus des parents / Attestation de suivi

Selon l'article 9 du règlement du 31 août 2011 sur la promotion de la santé et la prévention en milieu scolaire (règlement sur la santé scolaire), les parents qui ne souhaitent pas que leur enfant bénéficie du dépistage sont priés de faire remplir l'attestation ci-jointe, par le médecin-dentiste traitant de l'enfant.

Cette attestation est à déposer sur le site internet de l'ASIPE :

www.asipe-broye.ch/scolaire



Au plus tard le 27 septembre 2024

Nos 3 établissements collaborent avec le cabinet Dentalys pour les élèves du primaire et secondaire de Payerne, et avec le cabinet PanaDent pour les élèves du primaire de Granges-Marnand.



Attestation à déposer sur le site internet de l'ASIPE au plus tard le 27 septembre 2024, passé ce délai, votre enfant participera au dépistage dentaire scolaire

Le médecin-dentiste soussigné atteste que :

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Numéro de classe : _____

Est actuellement suivi-e.

Date : _____

Timbre et signature du médecin-dentiste



Page à détacher et à retourner

Tous les enfants de 7 ans ont l'occasion de planter « leur arbre des 7 ans ».

Pour les élèves de **Missy, Grandcour et Chevroux**, c'est à tour de rôle que l'une des trois communes organise cette journée dans la forêt.

Pour les enfants de **Valbroye, Corcelles-près-Payerne, Henniez et Villarzel**, chaque commune organise une plantation sur son territoire.

Pour les enfants de **Payerne et de Trey**, c'est la commune de Payerne qui organise la plantation.

La date à retenir pour tous les établissements est :

Le samedi 2 novembre 2024

De plus amples informations vous parviendront ultérieurement.

10

Conseil d'établissement – Représentants des parents d'élèves



Qui sommes-nous ?

Isabelle Thierrin | Payerne, maman de 2 enfants, maman de jour, 079 621 04 38, isabelle_thierrin@hotmail.fr

Alexandre Liechti, Chevroux, papa de 3 enfants, chef d'entreprise, 079 680 75 39, alexandre.liechti@gmail.com

Daphnée Godel, Payerne, maman d'un enfant, maman au foyer, 079 768 48 69, daphnee.godel@gmail.com



Patricia Egli, Corcelles-près-Payerne, maman de 4 enfants, employée de commerce, 079 335 23 46, patricia.egli77@gmail.com

Conseil d'établissement : www.asipe-broye.ch/autorites/conseil-detablissement

Nous quatre avons été élus délégués des parents lors de l'assemblée du conseil d'établissement le 10 novembre 2021 et ceci pour une durée de 5 ans. Nous sommes heureux de pouvoir vous représenter et comptons sur votre précieuse collaboration dans cet exercice.

Le Conseil d'établissement, chapeauté par l'ASIPE, se réunit à raison de 4 fois durant l'année scolaire. En fonction des demandes, de la préparation des séances et des projets en cours, nous pouvons être amenés à nous rencontrer plus fréquemment.

Quel est notre rôle ?

Nous sommes vos interlocuteurs pour toutes les questions en lien avec vos enfants et l'organisation de la journée autour de l'école. Par ceci, nous entendons que nous sommes vos relais pour les questions en lien avec les transports, la sécurité sur le chemin de l'école, la cour de récréation, l'avant et l'après-école notamment.

Comment entrer en contact avec nous ?

Nous vous donnons rendez-vous le 9 octobre 2024 (lieu à définir) pour une assemblée des parents.

Nous avons également une adresse e-mail disponible : parents@asipe-broye.ch

Nous nous engageons à traiter toutes vos remarques constructives et souhaits d'amélioration dont vous pourriez nous faire part.



Liste des contacts et liens utiles

Contact

ASIPE (administration)
026 662 68 00
info@asipe-broye.ch
Rue Derrière la Tour 6
1530 Payerne

ASIPE (direction parascolaire)
026 662 68 00
parascolaire@asipe-broye.ch
Rue Derrière la Tour 6
1530 Payerne

UAPE Croc'Bonheur
026 660 08 50
crocbonheur@asipe-broye.ch
Rue à Thomas 9
1530 Payerne

UAPE Le P'tit Château
079 829 71 70
lepittchateau@asipe-broye.ch
Route du Vully 9
1543 Grandcour

UAPE Croc'Banquise
026 662 67 96
crocbanquise@asipe-broye.ch
Rue du Collège 5
1562 Corcelles

AUAPE Croc'Odile
026 662 67 95
crocodile@asipe-broye.ch
Rue des Vernes 21
1530 Payerne

UAPE Le Ptit'Bosset
026 662 67 97
ptit.bosset@asipe-broye.ch
Sentier Sous-Bosset 2
1523 Granges-près-Marnand

ARAJ
026 557 30 54
arajbroye@vd.ch
Rue des Terreaux 1
Case postale 87
1530 Payerne

Bibliothèque DLT
026 557 31 93
bibliotheque@asipe-broye.ch
Rue Derrière la Tour 6
1530 Payerne

Bibliothèque Valbroye
026 668 54 72
bibliotheque.valbroye@asipe-broye.ch
Rue de Sous-Bosset 2
1523 Granges-près-Marnand

Transports scolaires
HelvéCie SA
079 581 22 39 (hotline)
ASIPE@helvecie.ch
Route de l'Estivage 12
CP 46
CH-1580 Avenches
www.helvecie.ch

Liens utiles

ASIPE | www.asipe-broye.ch

Etablissement primaire de Payerne – Corcelles et environs (EPPC)

www.ep-payerne-corcelles.ch

Etablissement primaire de Payerne – Granges et environs (EPPG) | www.eppg.ch

Etablissement secondaire de Payerne et environs (ESPE) | www.es-payerne.ch

ARAJ Broye (réseau d'accueil de jour)

www.arasbroyevully.ch/association-du-reseau-daccueil-de-jour/

Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO)

www.vd.ch/toutes-les-autorites/departements/departement-de-la-formation-de-la-jeunesse-et-de-la-culture-dfjc/direction-generale-de-lenseignement-obligatoire-et-de-la-pedagogie-specialisee-dgeo/

Commune de Payerne | www.payerne.ch

Commune de Corcelles-près-Payerne | www.corcelles.ch

Commune de Missy | www.missy.ch

Commune de Chevroux | www.chevroux.ch

Commune de Grandcour | www.grandcour.ch

Commune de Trey | www.trey.ch

Commune de Valbroye | www.valbroye.ch

Commune de Villarzel | www.villarzel.ch

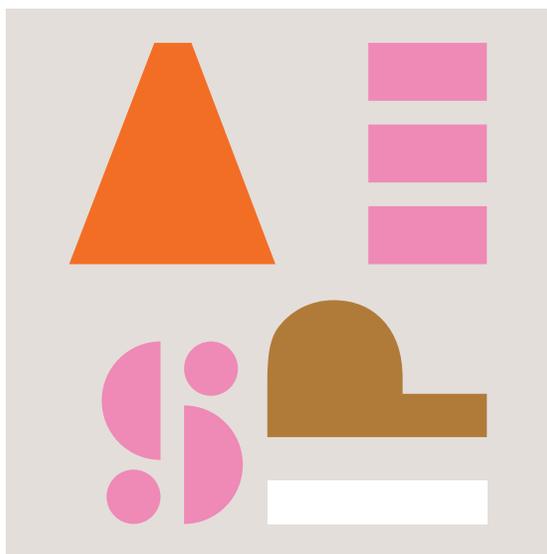
Commune d'Henniez | www.commune-henniez.ch

As'trame Vaud (deuil, maladie, l'enfant et la séparation de ses parents) | www.astrame.ch
021 648 56 56 | info@astrame.ch

Association Rendez-vous des Parents (rencontres entre parents) | www.rdv-des-parents.ch
078 669 51 59 | info@jardin-des-parents.ch

La main tendue | www.143.ch/fr/

SOS 0-18 (Aide aux enfants et aux jeunes jusqu'à 18 ans)
www.jchardonnens.wixsite.com/sos0-18



ASIPE